



ENERGIE DU MALI - SA

PASEM - *Projet d'Amélioration du Secteur de l'Electricité au Mali*
P166796 - IDA D496-ML et IDA 6457-ML



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

ENERGIE DU MALI-SA

PROJET D'AMELIORATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU MALI (PASEM)

SOLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 2 6 ; 0 0 1 /PASEM/EDM-SA/ATD/asd/dm/2026

Sélection de Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale

SERVICE DE CONSULTANTS

RELATIFS AU SUIVI DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU DATACENTER D'EDM-SA

Financement : IDA

Numéro du crédit : IDA 6457-ML

Numéro du don : IDA D496-ML

Numéro d'identification du projet : P166796

Numéro de référence dans le Plan de Passation des Marchés : ML-MESIP-495348-CS-CQS -Services de consultants

Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant équivalant à **US\$ 150 millions** pour financer le **Projet d'Amélioration du Secteur de l'Electricité au Mali (PASEM)**.

Ce projet vise les principaux objectifs suivants :

- ✓ Améliorer la continuité et la qualité de service par la rénovation, l'extension et le renforcement du réseau de transport de la ville de Bamako, principal centre de consommation de EDM-SA ;
- ✓ Améliorer le rendement du réseau par le renforcement et l'extension du réseau de distribution et de système de comptage fiable dans la ville de Bamako ;
- ✓ Satisfaire l'accès à l'électricité pour les ménages par le raccordement d'au moins 25 000 nouveaux abonnés à l'intérieur et aux périphéries de la ville de Bamako ;
- ✓ Atténuer l'impact du déficit par la maîtrise des pertes non techniques avec un bilan des pertes au niveau des postes de distribution ;
- ✓ Renforcer la capacité et la gouvernance de EDM-SA en lui apportant l'assistance et l'appui nécessaire en termes de moyens logistiques et par la mise en place d'un système informatique fiable.

Le projet comporte quatre composantes :

- **Composante 1. Amélioration et extension de l'infrastructure de transport et de la distribution**
- **Composante 2. Renforcement des capacités et assistance technique**

Siège UGP : Badalabougou Est, rue 23, porte NC

BP 69, Téléphone : +223 66 74 37 69 | +223 66 74 69 60

Site : www.edm-sa.com.ml | E-mail : pasem@edmsa.ml | Bamako - Mali

1 sur 5

ASD



- **Composante 3. Amélioration de la gouvernance d'EDM-SA et mise en œuvre du plan de restructuration d'EDM-SA**
- **Composante 4. Soutien opérationnel**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 - **Renforcement des capacités et assistance technique**, le PASEM souhaite recruter un Consultant pour le suivi des travaux de réaménagement du Datacenter d'EDM-SA.

Ce projet de réaménagement a été identifié dans un Schéma Directeur Informatique élaboré en 2016. Le Schéma Directeur Informatique d'EDM-SA a comme enjeu majeur d'aligner le Système d'Information (SI) sur la stratégie d'entreprise et sur les impératifs métiers.

Le Data Center existant est une salle serveur regroupant des équipements constituants du système d'information de l'entreprise (serveurs, baies de stockage, équipements réseaux et de télécommunications, etc.). Elle remplit une mission critique relative à l'informatique. Elle est située dans le bâtiment informatique de la Direction Générale.

Le Datacenter est l'infrastructure de support de l'écosystème de toutes les applications et services informatiques. Tout incident sur le Datacenter peut causer une indisponibilité partielle ou totale de ces services informatiques et a un impact sur l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Toutes les activités de l'entreprise sont dépendantes des services informatiques.

L'unicité, l'environnement et les conditions de développement et d'exploitation du Datacenter existant l'expose à des risques :

- La salle serveur n'est pas redondée ;
- La source d'alimentation du Datacenter est unique ;
- La salle serveur est dans une zone inondable ;
- Le contrôle d'accès à la salle serveur est difficile à cause de la proximité de la salle serveur et des bureaux ;
- Les systèmes de surveillance et d'alerte (incendie, intrusion, température, etc.) ne sont pas aux normes ;
- Etc.

Les objectifs du réaménagement de la salle serveur actuelle sont :

- Répondre à l'ensemble des besoins actuels et futurs (définis dans le cadre du schéma directeur) ;
- Sécuriser l'ensemble des investissements SI (conformité aux normes de sécurité et de qualité) en réduisant les risques ;
- Offrir une protection des données contre les risques d'incendie, d'inondation, de vol, d'intrusion, de panne ou encore de coupure électrique ;
- Dupliquer les données afin de prévenir les risques de perte en cas de gros problème ;
- Simplifier la gestion des infrastructures informatiques ;
- S'orienter pas à pas vers la virtualisation afin d'optimiser les coûts de fonctionnement et l'utilisation des ressources ;
- Optimiser les coûts IT (coûts d'énergie, coûts matériels...) ;
- Mieux allouer les ressources.



Une étude a déjà été menée en vue de la construction d'un nouveau Datacenter ainsi que du réaménagement de l'actuel. Un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été élaboré sur la base de cette étude, portant uniquement sur le réaménagement du Datacenter existant.

OBJECTIFS DE LA MISSION : (Voir les TDRs pour plus de détails)

L'objet de la prestation consiste à assister l'UGP du PASEM pour :

- Accompagner au choix d'un fournisseur, le processus de sélection d'un intégrateur pour l'aménagement du Datacenter ;
- Suivre la mise en œuvre des travaux d'aménagement du Datacenter ;
- Valider les choix techniques en phase d'exécution ;
- Contrôler la conformité des installations aux spécifications ;
- Coordonner les différents intervenants ;
- Participer aux tests de fonctionnalité, performance, de continuité ;
- Valider la mise en service du Datacenter ;
- S'assurer de la bonne réalisation des formations et transferts de compétences ;
- Participer à la réception du projet d'aménagement du Datacenter ;
- Produire des rapports d'étapes et un rapport final du projet.

Le Datacenter réaménagé doit répondre aux besoins actuels, futurs et de sécuriser de l'ensemble des investissements SI (conformité aux normes sécurité et Qualité) d'EDM-SA.

ETENDUE DE LA PRESTATION : (VOIR LES TDRS POUR PLUS DE DETAILS)

Au titre de l'étendue de son mandat, le consultant doit réaliser les tâches ci-après mentionnées. Toutefois, la description de ces tâches n'a aucun caractère exhaustif et ne doit pas, par conséquent, être considérée comme limitative. La mission devra être réalisée dans le respect rigoureux des règles de l'art, tant du point de vue des éléments qui la composent que de leur présentation.

Le consultant devra réaliser les tâches ci-dessous :

- Tâche 1 : Revue de la documentation
- Tâche 2 : Suivi administratif et contractuel
- Tâche 3 : Suivi technique des travaux
- Tâche 4 : Organisation des phases de tests et de recette
- Tâche 5 : Réception des travaux
- Tâche 6 : Livraison documentaire et formation
- Tâche 7 : Suivi du projet et réception des travaux :



- Tâche 8 : Suivi des transferts de compétence
- Tâche 9 : Suivi des travaux de migration

DUREE DE LA MISSION ET LIVRABLES : (VOIR LES TDRS POUR PLUS DE DETAILS SUR LES LIVRABLES)

La mission est prévue pour une durée estimée à 12 mois, extensible à la date de réception définitive.

QUALIFICATIONS CONSULTANT :

Le PASEM invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations précises démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des Services.

Le Consultant doit être un bureau d'études (firmes de consultants) et prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience techniques ci-après :

- Expérience générale

Le cabinet devra justifier d'une **expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans le suivi ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage de projets**.

- Expérience spécifique

Le cabinet doit justifier d'une **expérience avérée dans le suivi ou l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de projets de réaménagement, de construction ou de modernisation de Datacenter**, incluant la supervision des travaux d'infrastructure technique et informatique. Il doit :

- Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires au cours des cinq (05) dernières années, portant notamment sur :
 - Le suivi de travaux d'infrastructure physique (génie civil, électricité, climatisation, sécurité).
 - Le déploiement ou la migration de systèmes d'infrastructure IT : serveurs, stockage, réseaux, dispositifs de sécurité
- Avoir une expérience confirmée en ingénierie et sécurité informatique ;
- Avoir une expérience avérée dans la construction et la mise en œuvre de projet de nouveau Datacenter ;
- Avoir une expérience avérée dans la migration des ressources (système, réseau, application, base de données, solution de sécurité) du Datacenter.

Ces expériences doivent être attestées, soit par une attestation de bonne exécution, soit par un procès-verbal de réception accompagnée des copies des pages de garde et de signature du contrat correspondant émanant d'organisme public, para public ou international. Faute de quoi, la mission ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation.



ENERGIE DU MALI - SA

PASEM - Projet d'Amélioration du Secteur de l'Electricité au Mali
P166796 - IDA D496-ML et IDA 6457-ML



Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 à 3.17 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement** »-Septième Edition de septembre 2025 (le Règlement de Passation des Marchés), relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) » telle que décrite dans le Règlement ci-dessus cité.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

Les termes de références complets seront mis à la disposition des consultants qui en font la demande.

Les manifestations d'intérêt, par écrit et portant la mention « **SERVICE DE CONSULTANTS RELATIFS AU SUIVI DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU DATACENTER D'EDM-SA** », doivent parvenir à l'adresse ci-dessous, par courrier, en personne ou par courrier électronique sous format non modifiable, au plus tard le **23 février 2026**.

L'adresse à laquelle il est ci-dessus fait référence est :

PROJET D'AMELIORATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU MALI (PASEM)

Siège Coordination du PASEM/EDM-SA

Quartier Badalabougou Rue 23 Porte NC, BPE : 69 Bamako MALI

Tél : (00 223) 66 74 73 07/66 75 10 92/66 74 69 60

E-mail : pasem@edmsa.ml / traorehalima@gmail.com / asdiallo@edmsa.ml

Bamako le **03 FEB 2026**

LA COORDINATRICE

Alimata TRAORE DIABATE

Chevalier de l'ordre national

Siège UGP : Badalabougou Est, rue 23, porte NC

BP 69, Téléphone : +223 66 74 37 69 | +223 66 74 69 60

Site: www.edm-sa.com.ml | E-mail : pasem@edmsa.ml | Bamako - Mali

5 sur 5

ASD